

La promotion de la santé en temps de crise

La pandémie causée par la COVID-19 nous plonge dans une crise sanitaire qui met à l'épreuve nos gouvernements et nos systèmes de santé. Les réponses varient d'un pays à l'autre, dépendant des ressources disponibles, des structures de gouvernance et d'aspects socioculturels.

D'autres événements perturbateurs sur le plan de la santé sont susceptibles de se produire, comme des catastrophes en lien avec les changements climatiques, des mouvements migratoires importants, le vieillissement de la population, une deuxième vague COVID-19 ou l'apparition de nouvelles maladies. Afin d'en minimiser les impacts et d'y répondre adéquatement, il importe de se donner les moyens de bâtir des sociétés résilientes et équitables sur le plan de la santé.

Dans ce contexte, l'Union internationale pour la promotion de la santé et l'éducation à la santé (UIPES) et le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS) font valoir le rôle clé de la promotion de la santé dans la réponse à la pandémie.

La situation actuelle démontre que la santé est un domaine qui concerne tous les secteurs de la société et révèle l'impact important des inégalités sociales sur la santé. Les populations économiquement et socialement défavorisées, tout comme celles présentant déjà des problèmes de santé, subissent les effets négatifs de la pandémie de manière disproportionnée, que ce soit à court ou à long terme. Pensons par exemple aux effets des pertes de revenus, de la scolarité interrompue, de l'accès inégal aux technologies ou de l'accès aux services de santé préventifs et curatifs qui a été entravé en raison de la réorganisation des services – en effet, la réponse à une crise ne doit pas se faire aux dépens des autres services de santé qui touchent par exemple les maladies non transmissibles. Dès lors, il importe d'anticiper dès maintenant les inégalités sociales de santé qui risquent de s'accroître, afin de les atténuer.

Cette crise fait également ressortir la relation étroite entre la santé et ses déterminants sociaux, politiques, économiques et environnementaux, ce qui renforce la pertinence d'agir sur ceux-ci pour protéger la santé de tous. Par son adoption d'une vision globale de la santé, le domaine de la promotion de la santé fournit des réponses pour améliorer la santé et le bien-être des populations de manière durable et équitable. Dans le contexte actuel, les promoteurs de la santé peuvent agir en utilisant divers méthodes et outils qui s'inscrivent dans plusieurs champs d'action.

Littératie en santé – La littératie en santé est la combinaison des compétences personnelles et des ressources situationnelles dont toute personne a besoin pour repérer, comprendre, apprécier de façon critique et utiliser les informations et les services disponibles pour prendre des décisions éclairées en matière de santé. La capacité des citoyens à se mobiliser et à adopter de nouveaux comportements repose sur le niveau de littératie en santé de la population d'une part, et sur la capacité des autorités à exprimer les risques et les mesures protectrices de façon claire pour tous, d'autre part. Cela implique aussi que les autorités réagissent aux informations fausses lorsqu'elles circulent et partagent des sources d'information fiables. Les personnes qui œuvrent en littératie en santé peuvent donc soutenir les efforts de communication des autorités sanitaires.

Gouvernance et politiques publiques – Des systèmes de santé publique et de promotion de la santé résilients sont fondamentaux pour lutter contre la pandémie actuelle et ses effets multiples à court et moyen termes, et afin de pouvoir répondre à toute crise future. L'augmentation de la collaboration entre les différents secteurs de la société est essentielle pour assurer aux populations des conditions de vie favorables à la santé (ex. sécurité au travail, dans les transports, dans les quartiers; accès à l'éducation; protection de l'environnement naturel). Il est nécessaire, par ailleurs, de plaider pour des systèmes de promotion de la santé adéquatement financés, influents, qui renforcent les capacités des professionnels et qui permettent d'agir de façon durable sur la santé de tous (voir le [document de position](#) de l'UIPES sur le renforcement du système de promotion de santé).

Participation communautaire/Mobilisation sociale : L'implication des acteurs communautaires dans le choix de mesures de protection contre la COVID-19, leur application, l'atténuation de leurs impacts négatifs et la gestion de leur assouplissement est nécessaire pour que ces mesures soient adaptées et acceptables. Les opportunités d'engagement social et de bénévolat offrent également des occasions d'engager la communauté dans la prise en charge de sa propre santé et de son bien-être. Cette crise représente donc une opportunité pour les décideurs de mettre en place des structures qui assurent la prise en compte de la parole des groupes dits vulnérables dans les processus décisionnels qui ont un impact sur leur santé, par exemple en les impliquant comme partenaires. Pensons par exemple aux personnes en situation d'itinérance, aux minorités visibles, aux victimes de violence familiale, aux personnes âgées ou aux personnes vivant en situation de handicap physique ou mental. Les acteurs de promotion de la santé peuvent soutenir les décideurs dans la mise en œuvre de stratégies visant à créer des espaces de participation communautaire.

Milieus de vie : Les conséquences de la pandémie sur la santé ne se limitent pas aux impacts directs du virus responsable de la COVID-19. Elle engendre en effet des besoins particuliers sur le plan de la santé mentale pour faire face à la solitude, à l'anxiété, au deuil et aux changements apportés aux milieux de vie pour respecter les mesures de protection et de distanciation physique. D'autres effets collatéraux de la pandémie sur la santé peuvent inclure un changement dans les habitudes de vie comme par exemple la qualité de l'alimentation, le niveau d'activité physique ou la qualité du sommeil. Par son approche des milieux de vie, le domaine de la promotion de la santé permet de tenir compte de l'ensemble des impacts de la pandémie sur la santé. Par exemple, des actions peuvent être mises en place pour s'assurer que les milieux de vie tels que les écoles, les institutions pour personnes âgées, les services à la petite enfance continuent de privilégier les rapports humains et le bien-être tout en respectant les mesures de protection et de distanciation. Des interventions peuvent être déployées également pour continuer à promouvoir les saines habitudes de vie (ex. alimentation, exercice physique) dans des contextes de confinement.

En somme, la situation actuelle appelle une réponse qui tient compte des besoins de tous, y compris les personnes les plus vulnérables, ainsi qu'un effort concerté pour réduire les inégalités de santé afin de rendre nos sociétés plus résilientes face aux crises.



Pour en apprendre davantage sur l'Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé (UIPES) et le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS):

Site web : www.iuhpe.org / www.refips.org

Twitter : [@IUHPE](https://twitter.com/IUHPE)

Facebook : [@IUHPE](https://www.facebook.com/IUHPE) / [@REFIPS](https://www.facebook.com/REFIPS)

Adresse courriel : iuhpe@iuhpe.org / coordination@refips.org